



LA GAZETTE DE PERNAND

Chers concitoyens,

C'est la première fois que les vœux du Conseil Municipal ont eu lieu en présentiel depuis le début de ce mandat. Nous vous réitérons nos souhaits les meilleurs pour une belle et heureuse année 2023.

La cérémonie des vœux a été l'occasion d'inaugurer la rénovation de notre salle des fêtes, la salle Louis Pavelot. Nous revenons sur l'histoire de ce lieu qui nous tient à cœur et qui abritera de nouveau nos festivités. Modernisée, confortable et plus attractive avec son jardin, la salle doit attirer plus de cérémonies et de fêtes à l'avenir.

L'association 'Pernand Passionnément' a créé de nouvelles animations qui permettent à tous de se retrouver cet hiver et ensuite aux beaux jours.

Le traditionnel banquet de la St Vincent du 22 janvier a été l'occasion pour les vignerons de se regrouper et célébrer leur saint patron. Ils ont vite retrouvé le rythme de la fête et le geste simple mais efficace pour travailler du tire-bouchon et faire déguster leurs jolis vins à toute l'assemblée.

Les jeunes parents de Pernand prennent de belles initiatives pour créer encore plus de dynamisme et d'entrain dans le village.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire, Gilles Arpaillanges

Les coordonnées de la Mairie

Mairie: 1 Place de la Mairie 21420 PERNAND VERGELESSES

mail: mairie.pernand-vergelesses@wanadoo.fr

Tel: 03 80 21 57 05

Secrétariat ouvert le mardi de 16h00 à 18h00 et le jeudi de 11h30 à 13h30

Site: pernandvergelesses.fr

RETROUVEZ LES COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LES INFORMATIONS DU VILLAGE, ETC.. SUR LE SITE

ET LES ALERTES OU INFOS SUR PANNEAU POCKET

LES VOEUX DU MAIRE

Ce 14 janvier le Conseil Municipal convie les Pernandaises et les Pernandais à célébrer 2023 à la salle Louis Pavelot. La cérémonie est couplée avec l'inauguration de la salle des fêtes rénovée. 120 personnes sont présentes pour l'échange des vœux et partager ce moment festif.

Un diaporama des 3 années passées est projeté. Charles Marchica, nouvel habitant, animateur professionnel de soirées, prête son matériel. Merci à lui.

Après avoir souhaité le Meilleur et beaucoup de Joies à toutes et à tous pour 2023, le Maire a continué avec un discours résumé ici:

Avec les différentes commissions du Conseil Municipal de nombreux projets vont débiter ou se poursuivre en 2023. En voici quelques uns:

La commission bâtiments : Pascal est secondé par Julien, Hervé, Virginie, Rémi, Renaud, Frédéric, Christine, Loren : les économies d'électricité et de chauffage, la diminution des heures de l'éclairage public, l'amélioration du fleurissement

La commission voirie et bois : Rémi est secondé par Hervé, Renaud, Julien, Frédéric, Loren, Aurore, Pascal : fin des branchements eaux usées, renouvellement des canalisations Rue de Pralot, la fibre.

La commission manifestations et associations : Virginie et Pascal sont secondés par Aurore, Loren, Christine, Renaud, Hervé : le 8 mai; la course du 19 mai; l'inauguration du clos Graeme Allwright; le 14 juillet; le concert de cuivres le 28 juillet et bien d'autres, en partenariat avec les associations.

La commission informatique, site et presse : avec Frédéric, Aurore et Christine : mieux profiter des acteurs de diffusion de nos messages dans la région.

Nous souhaitons aux nouveaux venus d'être pleinement heureux à Pernand et de profiter des animations et du tissu associatif très présent et actif.

Mathilde Bedat, Julien Millet et Adèle 19 Rue de Bully / Alexandra Petit, Valentin Fontenit et Marius au 31 Rue de Pralot / Blandine Nicot, Grégoire Faulin et Louis 14 Rue Jacques Copeau / Lilian Marchica au 28 Rue de Pralot / Charles Marchica au 28 bis Rue de Pralot / Yolande et Dominique Garessus 14 Rue de Pralot / Catherine Château Rue de Pralot / Clothilde Denis, Victoria et Maya Rue de Pralot / Geraldine, Marc Emmanuel, Valentine et Arthur Cyrot qui rénovent le 8 Rue du Paulant / Annabelle Rufenacht, Andreï Cora, Alyna et Axel 9 Rue de Bully / Ombeline Devevey au 2 Rue J Copeau / Patricia Gluderer et François Chavan 6 Rue des Combottes / Blandine Papelard, Erwan Bourgeois Rue Rameau Lamarosse

Les vins de Pernand et autres boissons (sans alcool) égalaient le buffet bien garni. Les discussions vont bon train, nous retrouvons le plaisir de revoir nos voisins, nos connaissances, nos amis. Les enfants s'en donnent à cœur joie dans le caveau modernisé. On se quitte en se souhaitant d'être encore plus nombreux l'an prochain.

LA VIE DU VILLAGE

BIENVENUE AUX BEBES PERNANDAIS !

Depuis la publication de la Gazette précédente, nous avons la joie d'accueillir 3 bébés dans notre village.
Félicitations aux parents et bienvenue aux enfants qui vont égayer notre village à l'avenir.

Sacha Marchica né le 17 juillet 2022
Julia Delarche née le 20 octobre 2022
Axel Cora Ruffenacht né le 29 octobre 2022

UNE FESTIVITÉ A NE PAS MANQUER

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Le 13 ou 14 mai aura lieu l'inauguration du 'Clos Graeme Allwright' en hommage à notre chanteur et musicien bien aimé.
Le programme n'est pas encore finalisé, mais on peut d'ores et déjà annoncer que
la soirée sera animée par quelques passionnés des musiques et des chansons du Graeme.

Quelques parents ont eu l'idée de se retrouver un dimanche après-midi du mois de Janvier afin de partager un moment convivial autour d'un goûter.
Les enfants étaient ravis de retrouver leurs copains du village .
Il a été décidé de réitérer cette rencontre et de fêter Carnaval, le dimanche 26 février. Les enfants qui le désirent défilent dans le village l'après-midi et se retrouveront avec leurs parents autour de crêpes et de beignets. Tous les nouveaux habitants qui souhaitent venir avec leurs enfants sont les bienvenus."

L'INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES LOUIS PAVELOT RÉNOVÉE

Le Conseil Municipal dans son ensemble a eu l'honneur d'accueillir pour cette cérémonie Didier Paris, député; Denis Thomas, conseiller Départemental; et Alain Suguenot Président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud ainsi que le Maire de Savigny les Beaune et celui d'Echevronne.

Extrait du discours du Maire

Un peu d'histoire, une courte rétrospective s'imposent. Cette ancienne cuverie et son caveau construits en 1878 sont une partie du legs conséquent que Louis Pavelot fit à la commune en 1918 avec ses vignes, le bois de Noël, le café du Luxembourg, sa maison attenante et la maison du cantonnier.

De 1925 à 1929 les Copiaux répètent leurs créations dans ce bâtiment avant de partir jouer dans les environs et bien plus loin.

Ensuite l'Amicale d'Education Populaire et Sportive est créée par Abel Moine, vite rejoint par quelques jeunes Pernandais. Ils jouent des pièces de théâtre du répertoire avec entrain, organisent des bals, des bals masqués et un concours de tir durant l'été, réputé dans toute la région. Ils sont les anciens de familles encore bien présentes ici aujourd'hui : Maurice Rollin, Raoul Denis, Pierre Marey, Régis Pavelot, Eugène Barthelebot, Germaine Thiely, Thérèse Rapet et aussi Raymond Pialat.

Les Pernandais et les habitants des villages voisins sont friands et heureux de venir assister à ces représentations très élaborées. Nous sommes loin du confort d'aujourd'hui, seul un gros poêle réchauffe un peu et l'éclairage est confié à quelques ampoules plus ou moins vacillantes.

Quand il n'y a pas de festivités, le local est loué pour garer 4 à 5 voitures ! On a du mal à se l'imaginer à présent.



En 1983 le bâtiment s'agrandit sous l'impulsion des Maires Pierre Dubreuil puis Bernard Pothier. Cet ajout comprend la scène, la cuisine et les dessertes à l'étage. Dans les années 1990/1992 le Conseil Municipal de Roland Denis refait les sanitaires et crée l'atelier. Les huisseries et les barrières du trottoir sont posées dans les années 2010 sous le mandat de Françoise Gay.

Régis Pavelot, Roland Denis, Jean Louis Glantenet –entre autres- sauront vous raconter bien d'autres anecdotes au sujet de cette demeure.

Avec les années le besoin se fait sentir d'améliorer encore le confort. Jean Chevassut et le Conseil Municipal décident en 2019 de rénover la totalité du bâtiment après l'acquisition du clos attenant. Le jardin permet à présent aux enfants d'être en sécurité pendant que leurs parents font la fête.

Après pas mal d'allers et retours des plans, une bonne année d'études du dossier, de montage des demandes diverses et variées, un changement de municipalité en juillet 2020, le respect des normes pour les Personnes à Mobilité Réduite, les documents sont finalisés.

L'Etat verse une subvention DETR de 129518 € sur un budget total TTC de 520162 €, le Conseil Départemental nous aide à hauteur de 30000€ et la com d'agglomération de Beaune nous attribue un fonds de concours de 7500€ permettant de compenser en partie l'augmentation des prix. Le tout est complété par un prêt de 290000€ obtenu fin 2021 à un taux intéressant. La TVA sera récupérée après l'achèvement des travaux.

Le chantier débute début 2022, en pleine pandémie du Covid. On sait à l'avance qu'un tel projet, initié lors du mandat précédent, et qui représente la continuité du service public, ne sera pas une partie de plaisir. Comment s'en sortir avec les prix qui augmentent, les matériaux qui n'arrivent pas, le parquet livré avec 6 semaines de retard, l'isolation à emprunter sur un autre chantier, un gros disjoncteur qui disjoncte trop bien, l'eau qui s'infiltre.

Remerciements à l'architecte, au bureau d'étude et aux techniciens de la plateforme ressource de la communauté d'agglomération, aux entreprises (toutes côte-d'oriennes), à l'ensemble du Conseil Municipal, et aux personnes en charge à présent du suivi de la salle : Marie Thérèse Bonvalot pour les locations et Agnès Mutin pour l'entretien.

Aujourd'hui l'espace est plus moderne, isolé, chauffé correctement, plus lumineux, éclairé par des led. Il nous incombe de garder à l'esprit la belle idée de nos anciens de nous offrir un local commun à partager pour notre bien vivre ensemble.

Parlez autour de vous de la salle Louis Pavelot -et de son jardin- afin qu'elle soit occupée, louée au maximum pour des moments festifs comme celui-ci.

La cérémonie se termine par les discours des officiels.

RENSEIGNEMENTS POUR TOUTE LOCATION:

REGISSEUR DE LA SALLE LOUIS PAVELOT: MARIE THERESE BONVALOT . Tel: 06 03 41 49 36 ou 03 80 21 57 15



LA VIE DU VILLAGE

LE REPAS DES AÎNÉS

La municipalité a invité nos aînés le 16 décembre au Charlemagne pour partager le traditionnel déjeuner de fin d'année. Merci à Laurent Peugeot et à son équipe qui ont su préparer un repas 'à façon' pour régaler chacun dans une ambiance toujours très conviviale.



LA VIE DU VILLAGE



CHANTS DE NÔËL

Les enfants du RPI de Savigny-lès-Beaune, le jeudi 15 décembre 2022.

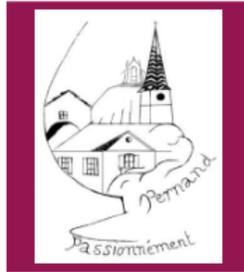
Les écoliers des 6 villages ont entonné les chansons que nous apprécions en cette saison avant de se régaler de crêpes et de gâteaux confectionnés par les parents. Ceux-ci ont pu se réchauffer de vin chaud - ou de chocolat au lait !!

HALLOWEEN

Les enfants et leurs parents n'ont pas manqué d'imagination pour nous faire peur et récolter des friandises. N'en doutons pas, les fantômes et autres monstres effrayants reviendront le 31 octobre!



L'ASSOCIATION PERNAND PASSIONNEMENT



MEILLEURS VOEUX DE PERNAND PASSIONNEMENT !

CALENDRIER DU 1er TRIMESTRE 2023

Ateliers du numérique : à l'école de 13h30 à 15h

Samedi 28 Janvier : Sécuriser et optimiser son ordinateur

Samedi 25 Février : Les réseaux sociaux

Samedi 25 Mars: Montages vidéo, audio, photo

Inscription obligatoire pour chacune des séances, afin d'avoir le nombre exact d'ordinateurs sur place. Les nouveaux sont toujours les bienvenus (en fonction des thèmes abordés et des intérêts de chacun) Attention, nombre de places limité.

inscription : cathchateau@gmail.com ou 06 68 68 05 93

Marche :

RV à 9h sur le parking de la gare les dimanches 5 et 19 Février, 5 et 19 Mars, 2 et 16 Avril

Toute nouvelle proposition de circuit sera la bienvenue, Florence vous en remercie !

Gymnastique : le lundi à 18h30

Les cours ayant lieu désormais dans la Salle Pavelot, c'est l'occasion d'appliquer les bonnes résolutions de l'année, il y a de la place !

Jeux de société : un jeudi sur deux à l'école de 14h à 17h : 26 Janvier, 9 et 23 Février, 9 et 23 Mars

Tarot : le lundi et le jeudi de 14h à 17h30, Salle Abel Moine

Arts Plastiques : Avis aux amateurs , petits et grands il reste de la place, venez nous rejoindre !

Atelier enfants : le mercredi de 13h30 à 15h30

Atelier adultes : le mercredi de 17h45 à 19h45

Manue : 06 02 50 41 48

L'ASSOCIATION PERNAND PASSIONNEMENT

DE NOUVELLES REALISATIONS

Les jardins partagés sont délimités dans le magnifique cadre de la Maison Copeau dans l'attente de leurs premières graines et plants.
Sous l'œil attentif de quelques villageois et des conseillers, un jeune cèdre est mis en place dans un espace communal en face de la salle Louis Pavelot.
Il grandira longtemps pour devenir aussi majestueux que ceux qui embellissent le village.



LA SAINT VINCENT

Les viticultrices et viticulteurs du village se sont réunis ce 22 janvier 2023 en bon nombre pour célébrer leur saint patron après 2 années de disette.

La journée a débuté à la cuverie de Jonathan Bonvalot qui a eu la garde de la statuette de St Vincent tout au long de l'année 2022.

Après le recueillement au monument aux morts, nous avons assisté à la messe en l'église d'Echevronne, avec nos collègues d'Aloxe-Corton, de Ladoix-Serrigny et d'Echevronne bien sûr.

La statuette est alors confiée à Christophe Denis pour la 2eme fois de sa carrière viticole. Après le traditionnel discours rappelant le parcours de Christophe, l'apéritif est partagé dans la cuverie du Domaine Denis.

Puis rendez vous à la salle des fêtes pour le banquet annuel. Avec la bonne et belle récolte 2022, les protagonistes ont tous le cœur à la fête. Les belles bouteilles dégustées et le très bon repas préparé par notre fidèle Olivier Huez nous ont accompagnés jusqu'en début de soirée.

Encore une fois, l'excellent groupe de musiciens aura su créer une très belle ambiance avec des morceaux entraînants et dansants.

Françoise Arpaillanges

Présidente ODG Pernand-Vergelesses



LA SAINT VINCENT



Dictons vigneron

« T'en va Noël, t'en va l'An, t'en va la St Vincent »

« À la Saint-Vincent, l'hiver meurt ou reprend »

« À la Saint-Vincent, le vin monte au sarment, ou, s'il gèle, il en descend »

RENSEIGNEMENTS UTILES ET RAPPELS

DEPUIS LE 1ER JANVIER

LES PAPIERS ET LES CARTONNETTES VONT DANS LA BENNE RESERVÉE A CET USAGE
 AU PRÉ GARNIER, EN HAUT DE LA RUE DE VERGY
 AUCUN DEPÔT SAUVAGE NE DOIT AVOIR LIEU

LE MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL

- Briques alimentaires
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages métalliques
- Petits emballages en métal
- Sacs, films et tous les autres emballages en plastique
- Pots et barquettes

Emballages vides de leur contenu, même sales, non imbriqués, avec le bouchon, en vrac.

TOUS LES PAPIERS, CARTONNETTES ET PETITS CARTONS

- Papiers, courriers, enveloppes même avec fenêtres
- Prospectus, livres, annuaires et catalogues
- Journaux et magazines
- Cartonnettes
- Boîtes à oeufs
- Rouleaux de papier toilette
- Boîtes de céréales, boîtes à pizza
- Petits cartons
- Sacs en papier

Sans film plastique.

BOUTELLES ET BOCAUX EN VERRE

- Emballages en verre : bouteilles, pots, bocal et flacons en verre
- Emballages vides, même sales, sans couvercle ni bouchons. Pas de vaisselle.

DÉCHÈTERIES

- Ampoules, vaisselle cassée
- Objets et jouets en plastique
- Produits dangereux
- Gros cartons

COMPOSTAGE

- Épluchures de fruits et légumes, coquilles d'oeufs
- Marc de café, sachets de thé
- Tontes de pelouse, fleurs fanées, petits déchets verts

UN DOUTE ?

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Beauce Cote Sud
 Communauté d'Agglomération
www.beaucecotesud.com

Téléchargez l'application **GUIDE DU TRI** pour plus d'infos pratiques

CITEO

Broyage des végétaux



Sapins, Branches, Petits arbustes, si possible sans feuilles

- Déchèterie de Travoisy
- Samedi 28 Janvier de 9h à 12h et de 14h à 17h30
 - Samedi 25 Février de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Déchèterie de Nolay
- Mercredi 01 Février de 14h à 16h30
 - Samedi 04 Mars de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Déchèterie de Meursault
- Samedi 04 Février de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Déchèterie de Savigny-les-Beaune
- Vendredi 24 Février de 14h à 16h30

Session gratuite pour les particuliers du territoire de l'Agglomération (hors SIRTOM de Chagny).

Faites broyer vos branches, Récupérez les copeaux de broyat. (Idéal en paillage et en compostage)

Pour plus d'information, contactez le service Environnement-Déchets par mail : dechets@beaucecotesud.com par tél : 03 80 24 56 80 (les matins)

RETRAIT DES COMPOSTEURS DE L'AGGLO

PROCHAINE PERMANENCE 22 FÉVRIER 2023

POUR AVOIR MON COMPOSTEUR

1. JE CONTACTE LE SERVICE ENVIRONNEMENT-DECHETS PAR MAIL OU PAR TELEPHONE.
2. J'INDIQUE MON SOUHAIT : TÈRE DOTATION, 2È COMPOSTEUR, RENOUELEMENT.
3. LE SERVICE ETUDE MA DEMANDE ET ME RECONTACTE.
4. PRISE DE RENDEZ-VOUS

LE 1ER COMPOSTEUR EST GRATUIT

UNE QUESTION ? UN RENSEIGNEMENT SUR VOTRE COLLECTE, OU SUR LE TRI ?

Contactez le Service-Environnement-déchets :

- Par mail : dechets@beaucecotesud.com
- Par tel : 03.80.24.56.80

Imprimé par l'ESAT de Nuits Saint Georges www.agef21.com Diffusion gratuite aux foyers de la commune.

Responsable de la publication : Gilles Arpaillanges, Maire.

Ont participé à cette édition: Le Conseil Municipal et les associations de Pernand-Vergelesses

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE

17 POLICE SECOURS

18 SAPEURS-POMPIERS

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

www.gouvernement.fr